



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole Primaire de Marigny les Usages

20 rue de la gare
45760 Marigny les Usages

02 38 75 06 41
ec-marigny-les-usages@ac-orleans-tours.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU
Lundi 20 mars 2017

Participants :

↳ Présidente : Mme MAISON
↳ Enseignants : Mme JULIEN
Mme VILLETTE
Mme LEGRIS
Mme CARRY
M. DODE
M. LAMBERT
Mme VALLE
M SAUVARD

↳ ATSEM Mme ETIENNE
Mme SEGOVIA
Mme GONGALVES

↳ Représentants mairie
Mme GRIVE Adjointe aux affaires scolaires
Mme.LAZARENO Adjointe aux finances
M.DELAPORTE Conseiller municipal

↳ Représentants parents : M KAREGE
Mme. PELLE
Mme LE BARBER
Mme PILLETTE
Mme RENVOISE
Mme SLEDZ
Mme KOM
M. FOUQUET

↳ Invités : Mme PINTO responsable périscolaire

↳ Excusés : M. ARCHENAULT (maire)
Mme FANICHET DDEN

Pour introduction, la présidente nomme un secrétaire de séance : M.LAMBERT, puis rappelle l'objectif du conseil d'école :

☑ Aborder les sujets qui concernent le fonctionnement de l'école, sans parler d'un enfant ou d'un cas particulier.

☑ Le conseil d'école est constitué de trois parties : les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité. Chacun pouvant librement donner son avis et faire partager ses expériences.

1. Vote du règlement intérieur

Très peu de changements et conforme au Règlement départemental. Il est adopté à l'unanimité.

2. Le DUERP

Certains travaux sont en cours mais la plupart des points sont résolus. Le renouvellement du papier toilette est mal suivi par le personnel responsable engendrant des soucis d'hygiène que nous ne devrions pas rencontrer en milieu scolaire . L'affichage de la localisation des locaux électriques est à faire en urgence.. Faire disparaître les multiprises et traiter les fissures dans la cour. Les salles de classe sont utilisées pour accueillir la sieste. Au dortoir, il faut changer la serrure pour permettre un confinement dans le cadre des alertes Intrusion. L'éventualité de la pose de film sur les baies vitrées donnant sur le domaine public est envisagée pour empêcher de voir l'intérieur des locaux. Le réglage de la température dans les classes est assez aléatoire : trop chaud trop froid... Antipince-doigts demandé sur l'accès principal.

3. Le PPMS

L' actualisation prend en compte le changement de son orientation initiale tourné essentiellement vers le confinement en cas de risque majeur. Maintenant l'évacuation rapide des locaux dans la fuite fait l'objet d'exercices. Une alarme différente, visuelle de préférence, déclenche la fuite en dispersion opposée à la menace est préconisée par la Préfecture. Des affichages dans chaque classe donnent les consignes en cas d'intrusions malveillantes. Les élèves apprennent à donner l'alerte dans le cadre du programme « apprendre à porter secours ». Un plan de masse a été transmis en Préfecture. Une mise en ligne et des liens sont accessibles sur le site de l'école. Une concertation école -mairie permet une cohérence des démarches sur temps scolaire et périscolaire ainsi que sur les temps partagés.

4. Les projets pédagogiques.

- La danse avec Sandrine Maire et participation active des parents, s'inscrit dans le cadre de l'action Bord de l'Oart qui a son point d'orgue le 23 mai à Donnery.
- Dogora : Le travail avance et les répétitions s'enchaînent avec une très bonne participation des enfants
- USEP : Engagement volontaire des enfants dans une démarche citoyenne responsable. Un bureau associatif enfants fonctionnant bien en autonomie. Les réunions sont autorégulées même dans la discipline. Une manifestation autour du cirque a été présentée à l'école et des olympiades seront organisés par ce comité enfants.

Dans le cadre du cross de circonscription une grande participation (environ 25 élèves) avec 10 qualifiés pour le cross départemental le mercredi 5 avril à Châteauneuf sur Loire. Les enfants non-qualifiés pourront néanmoins participer à une épreuve en marge de la course.

5. Question des parents :

5-1-Pourquoi les enfants qui n'y sont pour rien ont tout de même une punition à la cantine (punition collective) ?

Mme Pinto souligne l'agitation dans le restaurant scolaire parfois difficile à gérer par les agents qui dans une situation particulièrement difficile ont été amenés donner une punition collectivement. Cette sanction n'est pas satisfaisante et ne sera plus appliquée. Un groupe d'enfants a été constitué dans une démarche citoyenne afin de mieux gérer les situations de crise. de participer par le dialogue et une boîte à idée

Une étude sonométrique a été budgétée. Les interventions de Rémi le cuisinier se limite au débordement excessif. Il doit les limiter au maximum car elles sont très bruyantes et des enfants en ont peur. Une étude est en place pour accélérer le service en mettant en place un service au plat pour les élémentaires.. C'est l'attente qui est génératrice de bruit. La mise en responsabilité est source d'apaisement.

5-2-L'APEM, conjointement avec l'école, essaie de développer l'intérêt des parents et des enfants pour le site internet en proposant régulièrement des liens vers les articles créés par les enfants et publiés par les enseignants. En ce qui concerne les activités par classe, serait-il possible de publier au moins 1 article par période car certaines classes sont peu représentées voire pas du tout ?

Le matériel vieillissant et la disponibilité de chaque enseignant ne permet pas toujours d'avoir une production équilibrée sur les différentes classes. L'équipe travaille au mieux de ses possibilités et parfois les articles peuvent concerner plusieurs classes. Les enseignants reconnaissent ne pas avoir toujours le réflexe de proposer des articles.

5-4- Quelle est date de visite planifiée du médecin scolaire pour les CP car non réalisée en GS (et obligatoire dans la 6ème année) ?

Mme Maison rapporte les explications du médecin scolaire qu'elle a questionné par rapport à ce point. L'étendue du secteur du médecin scolaire lui fait recentrer ses interventions sur les zones à risque et les situations d'urgence. Dans ses conditions, certaines visites antérieurement systématiques, ne sont plus assurées. Dans certains établissements, ce service est délégué au médecin de famille avec un questionnaire.

6- 5- Tous les enfants ont-ils un cartable à roulettes ? Dans le cas contraire, merci de veiller au respect de la législation pour le poids du cartable (< 10% du poids de l'enfant).

Certains enfants dans la crainte d'oublier se surcharge volontairement. Chaque famille est libre ou non d'équiper son enfant d'un sac à roulette.

6- Pouvez-vous veiller à une rapide diffusion du compte rendu du conseil d'école car le dernier du 8/11/16, a été diffusé le 31/01/2017 (presque 3 mois après) ?

Mme Maison explique que devant la surcharge administrative, elle priorise les tâches de direction orientées vers les enfants. Mme Maison suggère de ne pas attendre les conseils d'école pour lui rappeler d'éventuels retards dans la diffusion des documents. Elle est présente tous les matins au portail et disponible aux échanges.

7- Le plan Vigipirate est-il toujours en vigueur ? Il est fréquent que le portail soit ouvert et sans personnel enseignant en surveillance, et la porte de la garderie reste toujours fermée à clef. Pourquoi une différence est-elle faite ?

Les enseignants contestent le caractère « fréquent » de cette situation. Une adaptation des permanences a eu lieu pendant les grands froids reportant la surveillance à l'entrée des bâtiments. Il semblerait que la remarque porte sur la sortie à 16h30. Au moins un enseignant est toujours présent jusqu'à 16h40 sauf quelques très rares exceptions. Mme Maison fait remarquer qu'un enseignant ne saurait arrêter une intrusion malveillante.

8- Pourquoi dans le compte-rendu du CE, la mairie et les enseignants sont absents excusés et les parents ne le sont pas ?

Ne connaissant la raison des absences, l'école ne peut le mentionner. Tous les parents élus sont toujours invités librement à participer sans distinction titulaire ou suppléant. Il est très rare que les parents demandent à la directrice de les excuser à l'avance. (revoir pv du 16 mars 2015)

5-9- *Serait-il possible que ce soit plutôt les ATSEM de maternelle qui referment le portail le matin (avec bien entendu un roulement à envisager) ? Ceci permettrait de ne pas contraindre Mme Maison à rester au portail en attendant que les parents d'enfants de maternelle repartent et qu'elle puisse reprendre sa classe à l'heure... et parallèlement cela aiderait des parents de PS principalement à communiquer un peu plus sereinement avec les enseignants en cas de besoin tout en gardant bien à l'esprit qu'il y a un horaire à respecter...*

C'est le retard des parents qui engendrent la plupart des cas. Mme Maison et M Lambert rappelle que les ATSEM ont toute leur place dans la classe avec l'enseignant sur le temps d'accueil et de plus Mme Maison ne souhaite pas leur déléguer ce qui relève de sa responsabilité de directrice.

L'école commence à 8h30 aussi en maternelle et si les parents souhaitent prolonger un échange avec l'enseignant, ils doivent prendre RV en dehors du temps scolaire.

5-10- *Où en est la mairie par rapport à l'installation du modulaire?*

Un passage en appel d'offre a retardé le début de l'installation. Mme Grivé pense que l'installation devrait être faite pour la rentrée de septembre sauf retard imprévu. Il n'est pas envisagé une ouverture de classe pour la rentrée de septembre au vu des effectifs prévisionnels à ce jour. (autour de 200 élèves)

Fin de la séance à 20h30

La date du 3^{ème} CE est fixée au lundi 26 juin 2017.

La Directrice, Marie-Aline MAISON